



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
18 septembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 18 septembre 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention une copie de l'aide-mémoire que le Ministère des affaires étrangères du Myanmar a remis à l'Ambassadeur du Bangladesh au Myanmar le 17 septembre 2020 pour répondre aux diverses affirmations inexactes faites par le Gouvernement bangladais au sujet des mouvements des forces de sécurité du Myanmar près des frontières internationales entre les deux pays.

Je tiens à souligner avec insistance que les récents mouvements des forces de sécurité du Myanmar près de la frontière entre le Myanmar et le Bangladesh étaient dus à la rotation périodique du personnel de la police des frontières, accompagnés des membres de leur famille. Les mouvements et les activités du personnel de sécurité du Myanmar se sont déroulés à l'intérieur du territoire du pays, à plus de 500 mètres de la frontière internationale. Le déploiement de ces contingents avait pour seul but de maintenir l'état de droit et la sécurité et de protéger les moyens de subsistance de l'ensemble des communautés de l'État rakhine. Il ne visait pas à intimider le Bangladesh ni à le menacer.

Le Myanmar se tient prêt à organiser des réunions avec le Bangladesh pour discuter des questions liées à la sécurité des frontières au moyen du mécanisme des bureaux frontaliers de liaison mis en place dans le cadre du mémorandum d'accord qui a été signé le 24 octobre 2017 par le Gouvernement de la République de l'Union du Myanmar et le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh sur la création de bureaux frontaliers de liaison.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant Permanent  
(Signé) Hau Do **Suan**



**Annexe à la lettre datée du 18 septembre 2020 adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant  
permanent du Myanmar auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Aide-mémoire**

Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de la République de l'Union du Myanmar souhaite appeler l'attention sur l'aide-mémoire en date du 13 septembre 2020 du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de la République populaire du Bangladesh relatif aux récents mouvements des forces de sécurité du Myanmar près de la frontière entre les deux pays. À cet égard, il voudrait préciser ce qui suit :

- Les récents mouvements des forces de sécurité du Myanmar près de la frontière internationale entre le Myanmar et le Bangladesh étaient simplement dus à la rotation du personnel de police, accompagnés des membres de leur famille.
- Le 11 septembre 2020, les seuls mouvements qui ont eu lieu étaient liés à la rotation du personnel de police à Maungdaw, dans l'État rakhine. Le 10 septembre 2020, des membres de la police des frontières du Myanmar et leurs familles ont été transportés sur des navires militaires, puis sur des bateaux civils, vers leurs nouveaux lieux d'affectation.
- Ces mouvements du personnel de police font partie des opérations menées régulièrement pour maintenir l'état de droit et la sécurité, ainsi que pour protéger les moyens de subsistance de l'ensemble des communautés locales de l'État rakhine. Les mouvements et les activités du personnel de sécurité du Myanmar n'avaient pas pour but d'intimider le Bangladesh ni de le menacer.
- Entre le mois de juin 2020 et le 10 septembre 2020, des accrochages entre les forces de sécurité du Myanmar et les groupes terroristes de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan et de l'Armée arakanaise se sont produits à sept reprises près de la frontière, à l'intérieur du territoire du Myanmar. Le 4 juin 2020, la police des frontières a rencontré des terroristes de l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan près du poste frontalier 35. Contrairement à ce que prétend le Bangladesh, aucun hélicoptère militaire n'a été utilisé et aucune opération conjointe avec la Tatmadaw n'a été menée lors de cette confrontation. Des attaques à l'artillerie lourde ont par ailleurs été perpétrées contre l'un des camps militaires du Myanmar par le groupe terroriste de l'Armée arakanaise basé dans le territoire du Bangladesh.
- Les mouvements susmentionnés des membres du personnel de sécurité et de leurs familles et les affrontements décrits ci-dessus se sont produits uniquement sur le territoire du Myanmar, à plus de 500 mètres de la frontière internationale.
- Le Myanmar souhaite également rappeler la rencontre du 12 août 2020 entre l'Ambassadeur du Bangladesh au Myanmar et le Directeur général du Département des études stratégiques et de la formation du Ministère des affaires étrangères du Myanmar, au cours de laquelle l'Ambassadeur a suggéré que le Myanmar devrait renforcer les mesures de sécurité à la frontière afin de maintenir l'état de droit et la sécurité, car le Bangladesh avait peine à déployer des forces de sécurité en raison du terrain accidenté de son côté de la frontière.
- Les activités menées par les forces de sécurité du Myanmar ne contreviennent pas au paragraphe 5 de l'annexe III du mémorandum d'accord entre le Gouvernement de la République de l'Union du Myanmar et le Gouvernement

de la République populaire du Bangladesh sur la création de bureaux frontaliers de liaison, qui a été signé le 24 octobre 2017 et prévoit que les parties échangent des informations sur les activités civiles et militaires d'importance menées près de la frontière entre les deux pays chaque fois que cela est de nature à accroître la confiance entre les autorités frontalières.

- Le Bureau frontalier de liaison a été créé à Maungdaw le 15 octobre 2018 pour permettre un dialogue sur les questions de sécurité dans les zones frontalières. Depuis, le Myanmar a adressé au Bangladesh trois invitations pour y tenir des réunions en octobre 2018, août 2019 et janvier 2020. Les deux premières invitations sont restées sans réponse, et le côté bangladais a répondu à la troisième qu'il n'était pas opportun d'organiser une réunion du fait de la maladie à coronavirus (COVID-19).
- Le Myanmar se tient prêt à organiser des réunions avec le Bangladesh pour discuter des questions liées à la sécurité des frontières au moyen du mécanisme des bureaux frontaliers de liaison.

Nay Pyi Taw, le 17 septembre 2020

---